

## L'édito de Prélude

2016, une année entre stabilité et innovation.

Tout d'abord, malgré une diminution lente mais continue du nombre de dossiers reçus ces dernières années, **la formation Prélude maintient son cap**. En 2016, nous avons misé sur une meilleure communication avec nos partenaires judiciaires, avec comme point d'orgue, la finalisation de notre nouveau site internet (voir page 4). 2016 aura également été l'occasion de nombreux échanges enrichissants: avec les assistants de justice lors de mini-formations, avec les stagiaires judiciaires lors de nos interventions à l'IFJ et lors de leur stage au sein de notre service, lors de conférences des Jeunes Barreaux et enfin lors de réunions avec différents magistrats tant du siège que du Parquet. L'accent mis sur la **communication** semble porter ses fruits car nous observons une nette remontée du nombre de décisions reçues en ce début 2017 !

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements dans le champ pénal, notamment avec la Réforme Pot Pourri II. Bien sûr, le recul est encore insuffisant pour tirer des conclusions ou avoir une vue d'ensemble. **L'arrivée de la PPA**, tout en permettant d'élargir le panel des peines alternatives, bouleverse les pratiques et amène les différents acteurs à redéfinir leur collaboration. Cette dernière est fondamentale pour contribuer à la cohérence et à l'exercice de la justice. Forte de son expérience acquise depuis plus de 20 ans, Arpège-Prélude s'adapte pour parfaire la **collaboration** avec les Maisons de Justice, les magistrats et autres acteurs judiciaires concernés.

Enfin, Arpège-Prélude **diversifie son offre de formation** en proposant une formation individuelle à certains justiciables qui ne peuvent intégrer la formation en groupe. Cette innovation est actuellement en phase de 'test' dans certains arrondissements. Nous ne manquerons d'y revenir plus largement dans une prochaine newsletter. Nous continuerons également notre réflexion autour de l'amélioration de nos outils de formation et de leur adéquation entre nos objectifs poursuivis et les justiciables encadrés.

**Continuité** donc dans l'approfondissement des outils et pratiques de formation en groupe, dans le soin apporté à la communication et la collaboration avec nos partenaires judiciaires.

Et **innovation**, dans l'adaptation de nos pratiques dans le cadre de la PPA et de l'élargissement de notre offre de formation.

Le tout en vue de participer, à notre humble mesure, au bon fonctionnement d'une justice respectueuse de chacun et source d'apaisement des conflits.

## Quelle évolution de la Formation Prélude à Tournai?

**12 nouveaux dossiers** au cours de l'année. 2016 marque donc une **légère amélioration**, grâce aux dossiers émanant de la probation. Cependant, le nombre de dossiers traités au court de l'année n'a pas été suffisant pour pouvoir mettre en place les deux groupes annuellement prévus.

Malgré cela, tous les dossiers ont été pris en charge, dans les délais impartis.

**2017 semble prometteuse** puisque nous avons déjà reçu **7 nouvelles décisions** sur les 3 premiers mois de l'année. Lire la suite en page 2 ...

## Vous lirez aussi...

**Activité générale 2016**  
Légère diminution des dossiers reçus mais meilleure prise en charge

**Etude qualitative de la formation Prélude**  
Qu'en pensent nos participants?

**Nouveau site web & Nouvelle fiche d'inscription!**

En page 3 & 4

En page 3

En page 4

**2016 EN BREF**

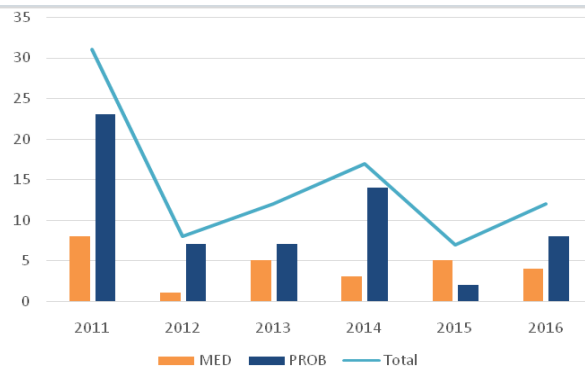
- 244 décisions reçues
- 161 justiciables participent à une formation
- 115 terminent la formation
- 22 groupes organisés
- Une formation disponible dans tous les arrondissements francophones!
- Une prise en charge efficace
- Des innovations
- Un objectif... prendre en charge davantage de justi-



## Quelle évolution de la formation Prélude à Tournai?

### Évolution des décisions de 2011 à 2016

L'année 2016 marque une évolution positive: 12 nouveaux dossiers en 2016, contre 7 en 2015. Cette évolution positive se marque dans le cadre probatoire puisque nous y voyons une évolution de 300% ! Ceci étant, ces chiffres restent bas, notamment au regard des records atteints en 2011.



### Prises en charge

En matière de dossiers traités, l'activité est moindre que l'an dernier. En effet, avec les dossiers ouverts en 2015, seuls **18** dossiers ont été traités cette année.

Fin 2016, sur ces 18 dossiers, 6 étaient en préparation pour intégrer le groupe de janvier 2017 et 12 ont été clôturés au cours de l'année.

**6** personnes n'ont jamais intégré de groupe. Les raisons d'interruption en amont sont principalement externes à notre service et nous n'avons que peu de prise sur cette « perte » de dossiers (mauvaise orientation/violence conjugale, incarcération, incompatibilité horaire, pas d'accord de médiation, inadéquation au travail de groupe).

Sur les **6** personnes qui ont débuté la formation en groupe, **5** l'ont terminée avec succès, ce qui constitue un bon taux d'achèvement, **1** participation a dû être interrompue pour absences répétées.

Les infractions pour lesquelles la Formation Prélude est requise restent **principalement des atteintes aux personnes - 66 %** des dossiers (CBV dans la grande majorité, menace, harcèlement, port d'arme prohibée, 1 seul fait de coups à agent), les 34% restant concernent les atteintes aux biens et aux personnes (dégradations, incendie volontaire, entrave méchante à la circulation, vols (2 seulement)).

### Organisation des groupes

**L'arrivée des décisions reste instable et le flux trop faible.** Notre objectif de deux groupes annuels n'a pas pu être atteint ; un seul groupe a été mis en place au 2<sup>ème</sup> trimestre. Celui du 4<sup>ème</sup> a dû être reporté, ce qui explique le nombre de dossiers reportés en 2017. Notons que, grâce à la collaboration avec les assistants de justice, **ce report n'a pas eu d'incidence sur la prise en charge des dossiers.** Tous les justiciables ont pu réaliser leur condition judiciaire dans les temps, ce qui constitue une priorité pour nous.

### Conclusion

A la lecture de ce qui précède, vous constaterez que **nous avons la capacité d'encadrer davantage de justiciables** sur la division de Tournai. Notre objectif reste d'y organiser 2 groupes par an afin de garantir l'exécution de la mesure dans les meilleurs délais.

2016 a vu différents changements parmi les acteurs judiciaires. Gageons que les nouvelles collaborations permettront d'asseoir la position de Prélude, notamment grâce à un retour de la médiation.

Soulignons la **très bonne collaboration** avec les responsables de la **Maison de Justice**. En témoigne la mise en place de 2 journées de formation qui ont été organisées en 2016 à l'attention des assistants de justice. Une rencontre entre les services partenaires et les magistrats du Parquet, du siège et la CP est également prévue pour le mois de mai 2017.

Formation non commencée

6

Interrompu 1

En formation  
6

Formation terminée  
5

Prise en charge en cours pour 2017

6

Besoin d'informations complémentaires ?

La responsable de la sensibilisation pour la division de Tournai est à votre disposition;

Isabelle REGNIERS

Antenne de Nivelles

Tél : 067/49.19.85

## Que disent les participants de la formation Prélude ?

### Étude qualitative de la formation Prélude

Pour parler de nos activités, nous présentons habituellement des chiffres: nombre de groupes, heures d'entretien réalisées, taux d'achèvement, ... Mais ces données ne rendent que partiellement compte de notre activité: elles ne permettent pas de saisir l'effet que peut avoir la formation sur les personnes qui l'ont suivie.

En 2016, nous avons décidé d'innover et d'organiser une large récolte de données portant sur ce que les justiciables retirent de la formation. Pour ce faire, nous avons mis en place un dispositif aussi rigoureux que possible:

- Création d'un guide d'entretien semi-structuré;
- Entretiens complets en fin de groupe;
- Moyennant accord des personnes, enregistrement des entretiens;
- Retranscription;
- Analyse statistique des déclarations.

Sur l'ensemble des personnes ayant participé à une formation en 2016, 70% ont accepté de participer à cette démarche d'évaluation et de répondre aux 3 questions suivantes :

1 - La formation Prélude se termine pour toi aujourd'hui. Si tu prends un peu de recul par rapport à ces 2-3 mois de formation et que tu repenses à l'ensemble de la formation, qu'en retires-tu ?

2 - Si dans tes connaissances, un ami t'annonce qu'il va devoir faire la formation Prélude, que lui dirais-tu ?

3 - Si tu retournais devant le magistrat qui t'a envoyé ici et qu'il te demandait ton avis sur la formation, que lui dirais-tu ?

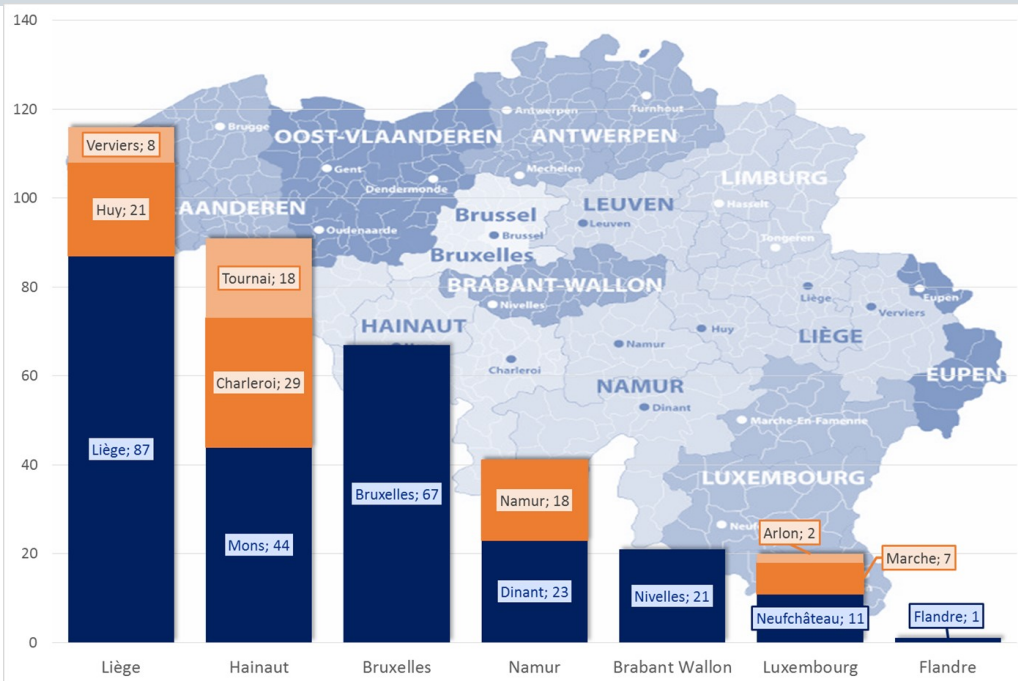
« une formation prélude comme ici, ben ça m'a permis de tenir mon emploi, de voir mes enfants, ma femme, de tenir mon train de vie de tous les jours malgré la contrainte d'aller à cette formation le mardi, le jeudi et le samedi quoi »

Nous sommes actuellement dans la phase d'analyse. Les résultats complets seront à lire dans notre newsletter d'automne.

Extrait d'une réponse :

« je n'hésiterais pas à encourager quelqu'un à le faire plutôt que d'aller faire, euh..., 50 heures de balayage de trottoir, je vais dire. Je ne sais pas quels sont les travaux d'intérêts généraux, mais honnêtement, si, parce que en plus euh... avec les opinions de tout le monde et tout ça, c'est... c'est enrichissant franchement, ça...j'ai passé un bon moment »

## Répartition des dossiers par Arrondissements et Divisions



Répartition des 358 dossiers **traités** par notre asbl en 2016 en fonction de l'arrondissement judiciaire dont elles émanent.

Notons que parmi ces 358 décisions:

- 244 ont été reçues en 2016;
- les 114 autres sont des décisions reçues avant 2016 et en cours de prise en charge en 2016.

### Activité générale 2016

#### Légère diminution des décisions reçues

En 2016, le nombre de dossiers reçus s'élève à 244, ce qui représente une baisse de 4% par rapport à l'année 2015.

Toutefois, cette baisse est compensée par une meilleure prise en charge des dossiers. En effet, le nombre de dossiers interrompus avant même qu'un entretien soit organisé diminue et nous recevons, par ailleurs, moins de dossiers inadéquats.

#### Une prise en charge efficace

Sur l'ensemble des dossiers pris en charge en 2016, seuls 7% sont interrompus sans qu'un entretien n'ait été organisé; soit que le justiciable ne s'est jamais présenté, soit que le dossier ne correspondait pas à notre cadre d'intervention.

Au terme de l'entretien initial, 80% des justiciables sont effectivement inscrits dans un groupe à venir.

#### Un taux d'achèvement élevé !

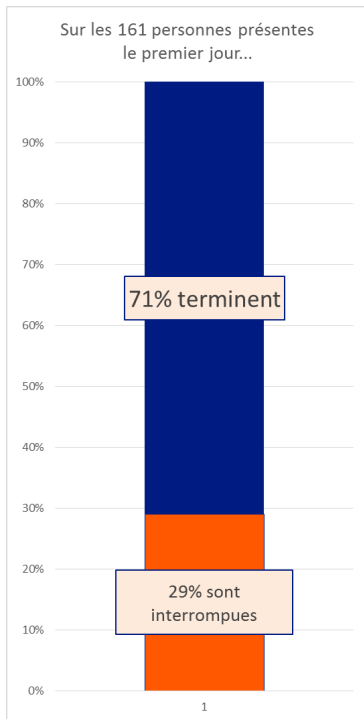
Si l'on se base sur le nombre de participants présents le premier jour, la proportion de ceux qui terminent la formation s'élève à près de 70% !

#### Dossiers inadéquats ?

Un dossier peut être qualifié « inadéquat » pour plusieurs raisons:

- Les faits ne correspondent pas à notre cadre de travail (p.ex. violences intrafamiliales);
- Les faits n'ont pas occasionné de victime directe;
- Le justiciable ne maîtrise pas suffisamment le français;
- Le justiciable nie les faits qui lui sont reprochés;
- Le justiciable présente des difficultés (assuétude, état psychologique, ...) incompatibles avec un travail en groupe.

Ces éléments peuvent amener à la clôture du dossier, dès réception de la fiche d'inscription ou au terme de l'entretien.



### Nouvelle fiche d'inscription pour les assistants de justice.

**X** **ARPÈGE-PRÉLUDE - PPREP (PROCES)**

Liège - Namur - Nivelles  
 Bureau de Liège - Quai de la Boverie, 2  
 4000 Liège  
 Téléphone: 04/344.11.93  
 Fax: 04/340.11.90  
 Email: info@arpege-prelude.be

Bruxelles - Boulevard de la Woluwe  
 1200 Bruxelles  
 Téléphone: 02/735.11.93  
 Fax: 02/735.11.90  
 Email: info@arpege-prelude.be

www.arpege-prelude.be

Dossier:  Procédure à ARPEGE-PRELUDE  
 Aménagement:  Centre de REIP - REIP - REIP  
 Permanence et téléphone:  email

ATTENTION: Pour mandater valablement l'ad, veuillez remplir **seulement** les champs

Nom: \_\_\_\_\_ Prénoms: \_\_\_\_\_  
 Date de naissance: \_\_\_\_\_ Adresse complète: \_\_\_\_\_  
 Téléphone: \_\_\_\_\_ e-mail: \_\_\_\_\_

Dossier en:  Procédure  Aménagement  
 Décisions judiciaires (en cas de surse à prononcer, merci de noter la peine prononcée en cas de surse): \_\_\_\_\_

Date de la période probatoire: \_\_\_\_\_ Date d'achèvement prévue des séances: \_\_\_\_\_  
 Date de la décision judiciaire: \_\_\_\_\_ Titre du dossier / Evaluation de la mesure: \_\_\_\_\_  
 Autres conditions: \_\_\_\_\_

Qualificatifs des faits (soyez précis, nous n'inscrivons pas les faits de violence conjugale et familiale, ni les faits de meurtre): \_\_\_\_\_

Dossier des faits:  Associations judiciaires - CSJF / ICJN  
 Complètez d'après la formation Probatoire (soyez et précisez): \_\_\_\_\_  
 Commentaires pour l'ad: \_\_\_\_\_  
 Commentaires destinés: \_\_\_\_\_

Responsabilité:  Liège  Namur  Nivelles

MAJ 01/04/17

LIÈGE:  LIÈGE  NAMUR  NIVELLES

LIÈGE:  LIÈGE  NAMUR  NIVELLES

### Arpège-Prélude poursuit son travail de visibilité

[www.arpege-prelude.be](http://www.arpege-prelude.be)

L'adresse n'a pas changé mais notre site internet a été remis à neuf !

Un site qui se veut plus clair, plus facile d'accès et surtout, directement construit à partir de vos préoccupations !

**LA PREMIÈRE** Afin de sensibiliser un plus large public à notre travail dans le cadre des Mesures Judiciaires Alternatives, le 13 décembre, Arpège-Prélude était l'invitée de " **Questions Clés: Passer directement par la case prison?** " avec Véronique Tiberghien, journaliste à La Première, rtbf radio.

Prélude s'adapte : que ce soit pour répondre au mieux aux besoins des mandats (notamment dans le cadre de la PPA) ou pour faciliter la mise en place de nos innovations, Prélude a conçu une nouvelle **fiche d'inscription**.

L'émission est à réécouter sur notre site web dans la rubrique **Ressources**.

Si vous n'en disposez pas encore, n'hésitez pas à en faire la demande !



**Antenne de Liège**  
 Arrondissements de Namur, Liège et du Luxembourg, siège social  
 Quai de la Boverie, 2—4020 Liège  
 Tél: 04/344.11.93 / Fax: 04/340.11.90  
[info@arpege-prelude.be](mailto:info@arpege-prelude.be)

**CONTACTEZ-NOUS!**

[www.arpege-prelude.be](http://www.arpege-prelude.be)

**Antenne de Nivelles**  
 Arrondissements de Bruxelles, Hainaut et du Brabant Wallon  
 Av. Général Jacques, 47 bte3  
 1400 Nivelles  
 Tél/Fax: 067/49.19.85  
[nivelles@arpege-prelude.be](mailto:nivelles@arpege-prelude.be)